

Pouvoirs en crise, pouvoir des crises

La notion de crise tend à être discréditée en raison de son omniprésence dans le champ médiatique révélant un renversement de la notion. De l'exception à la permanence, désormais, « nous sommes immergés dans la crise¹ ». Pourtant, elle n'en demeure pas moins un concept majeur des sciences humaines et sociales, qui en ont développé des approches variées. Le mot crise tire ses origines du vocabulaire médical, le terme grec *krisis* désignant une dégradation soudaine de l'état de santé d'une personne. La crise renvoie donc à la pathologie, au dysfonctionnement, mais également à la décision, à l'action, et aux possibilités de renouveau. La notion reste extrêmement large et entourée d'un certain flou. Afin de définir un questionnement commun, nous proposons que les interventions se rapportent aux dynamiques politico-institutionnelles que les crises génèrent, ou dont elles résultent. Comme le souligne Alexis Wilkin², une crise met à l'épreuve une ou des institutions, un ou des groupes sociaux, et son étude permet aux historien·nes de remettre le conflit et la matérialité au cœur des réflexions. C'est pourquoi le concept de crise est articulé à celui de pouvoirs, c'est-à-dire aux institutions formelles et informelles qui détiennent l'autorité dans un domaine donné : au niveau central, comme à l'échelle locale ; dans les domaines politique, religieux, économique, syndical, médiatique, ou encore culturel.

Les propositions pourront s'articuler autour des enjeux suivants, sans que ceux-ci n'épuisent les questions qui peuvent être abordées :

- Les crises apparaissent d'abord comme des constructions discursives, et doivent de ce fait être resituées par rapport à leur contexte de production institutionnel ou social. Au-delà des discours, est-il possible d'objectiver la crise par l'analyse critique des sources ou grâce à des indicateurs quantitatifs ?

- Comment les pouvoirs mettent-ils en avant le thème de la crise pour légitimer leurs choix et leurs actions, ou pour justifier leurs échecs ? En quoi la crise est-elle une rhétorique au service d'une autorité ?

- En tant qu'épreuves pour les pouvoirs, les crises sont-elles en capacité de mettre à mal leurs fondements et leur légitimité ? Dans quelle mesure modifient-elles le rapport de force entre les pouvoirs ? En quoi mettent-elles en jeu des intérêts sociaux ? Nous pourrions ainsi aborder la question des conflits entre les échelles centrale et locale, ou encore entre des autorités constituées et des mouvements sociaux.

- Enfin, et de façon plus générale, dans quelle mesure les crises s'apparentent-elles à des laboratoires d'expérimentation, ou à des temps d'éclosion de solutions nouvelles ?

¹ REVAULT D'ALLONNES M., « Comment la crise vient à la philosophie », *Esprit*, vol. /, no. 3-4, 2012, p. 114.

² WILKIN A., « Le concept de crise est-il utile pour l'histoire médiévale ? Remarques conclusives », *Mélanges de l'École française de Rome – Moyen Âge*, 131/1, 2019